

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00584 Numéro SIREN : 478 845 084 Nom ou dénomination : GROUPE SJEAN
--

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2023 sous le numéro de dépôt 6665

GROUPE SJEAN
9 rue sadi carnot
14000 CAEN

Période du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022



TALENZ GROUPE FIDORG

18 rue Claude Bloch
14000 CAEN

....

ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de l'entreprise :

GROUPE SJEAN

Pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant dans ce document se caractérisent par les données suivantes :

- Chiffre d'affaires	465 939
- Résultat net comptable	150 822
- Total du bilan	9 755 959
(montants exprimés en Euro)	

Fait à Caen

Le

L'expert comptable, Manuel LE ROUX

Signé électroniquement le 29/05/2023 par
Manuel Le Roux



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : GROUPE SJEAN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 9 Rue Sadi Carnot 14000 CAEN		Durée de l'exercice précédent* 9		
Numéro SIRET* 47884508400019			Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31/12/2022		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA		
AC 1 IF IMMOBILISABLE *	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	
AC 1 IF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		GROUPE SJEAN		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	3 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	175 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	4 099 428	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	150 822	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	1 078	
	TOTAL (I)			DL	7 426 329	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 652 135	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	42 272	
	Dettes fiscales et sociales			DY	172 205	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	463 019	
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	2 329 631		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	9 755 959		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	249 092
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise GROUPE SJEAN										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	3 315	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI	91 700	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	402 300	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM	62 875	KN		KO		
		Installations gales, agencés*, aménagés des constructions	[Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3	KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	30 750	LC		LD	7 385	
	Emballages récupérables et divers *			LE	4 788	LF		LG	3 160		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	98 413	LO		LP	504 545	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	2 731 952	8V		8W	3 425 084
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	7 864	IU		IV			
TOTAL IV				LQ	2 739 816	LR		LS	3 425 084		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	2 841 544	OH		OJ	3 929 629	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
				par virements de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	3 315	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	91 700	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	402 300	MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	62 875	MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	38 135	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	7 948	MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	602 958	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX	7 500	ØY	6 149 536	ØZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2	1 984	2E		2F	5 880	2G			
TOTAL IV		I3	1 984	NJ	7 500	NK	6 155 416	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	1 984	ØK	7 500	ØL	6 761 689	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : GROUPE JEAN						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2022						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise GROUPE JEAN										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN							
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ							
Autres immobilisations incorporelles		PE	713	PF	1 658	PG		PH	2 370						
TOTAL I		RK	713	RM	1 658	RN		RO	2 370						
Terrains		PI		PJ		PK		PL							
Constructions	Sur sol propre	PM		PN	518	PO		PQ	518						
	Sur sol d'autrui	PR	291	PS	4 192	PT		PU	4 483						
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC							
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG							
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK							
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 697	QM	9 498	QN		QO	11 195						
	Emballages récupérables et divers	QP	178	QR	238	QS		QT	417						
TOTAL II		QU	2 166	QV	14 446	QW		QX	16 612						
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	2 879	ØP	16 103	ØQ		ØR	18 982						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL	1 078					NM						NO	1 078
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP	1 078	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	1 078
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	1 078	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		1 078			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

JH/ML/VL/AL

GROUPE SJEAN
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 3.000.000 Euros
Siège social : CAEN (14000)
9 rue Sadi Carnot
RCS CAEN 478 845 084

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2023**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PROPOSEE ET ADOPTEE PAR
L'ASSOCIE UNIQUE**

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 150.822,46 Euros, de la manière suivante :

- Affectation d'une partie du bénéfice, soit la somme de 10.000,00 Euros, sur le poste « Réserve légale ».
- Distribution à l'Associé Unique d'une partie du résultat, soit la somme de 50.000,00 Euros.

En conséquence, le dividende s'établit à 0,5 Euros par part sociale.

Ce dividende sera mis en paiement le 31 août 2023 au plus tard.

Ce dividende est éligible à l'abattement fiscal de 40 % pour les personnes physiques, conformément aux dispositions du Code Général des Impôts.

- Virement du solde du bénéfice, soit la somme de 90.822,46 Euros, sur le compte « Autres réserves ».

Compte tenu de cette affectation et des deux distributions de dividendes intervenues les 4 janvier 2023 et 8 juin 2023, respectivement de 57.142,86 Euros et 15.000 Euros, les capitaux propres de la Société s'élèvent à la somme de 7.304.185 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé unique prend acte que la Société a distribué les dividendes suivants au titre des trois exercices précédents :

Exercice	30/06/22 FY	31/01/23 FY	31/12/22 FY	31/07/23 FY	31/04/23 FY	31/12/21 FY	AGO 1 31/12/21	AGO 2 31/12/20	29/10/20 FY
Dividende attribué	15.000 €	57.142,86 €	11.467,89 €	124.000 €	400.000 €	46.000 €	0 €	71.428 €	14.286 €
Dividende attribué à l'Associé Unique à la date de la présente AGOA	15.000 €	57.142,86 €	11.467,89 €	124.000 €	400.000 €	46.000 €	0 €	71.428 €	14.286 €
Dividendes non attribués à la date de la présente AGOA	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le Gérant Monsieur Sébastien JEAN
